

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 2 mars 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

C-172-03-99

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 février 1999 et du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 9 février 1999.
4. Affaires relatives aux procès-verbaux.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1 Changement de nom de l'école Pavillon Jacques-de-Chambly
 - 6.2 Emprunts à long terme
 - 6.2.1 Financement du transport scolaire
 - 6.2.2 Financement des travaux d'aménagement du siège social
 - 6.3 Nomination d'un vérificateur externe
 - 6.4 Agrandissement d'écoles :
 - 6.4.1 école du Boisé à Saint-Amable
 - 6.4.2 école de Salaberry à Chambly
 - 6.5 Formation d'un comité conjoint avec la Commission scolaire Riverside
 - 6.6 Formation professionnelle / alliance stratégique / suivi
 - 6.7 Régularisation d'un acte de vente / lot 260 de la Paroisse de Saint-Hilaire
 - 6.8 Application de l'article 490 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires
 - 6.8 Ordre du mérite de la FCSQ / appel aux candidatures
 - 6.10 Délégation de commissaires à l'assemblée générale et au congrès de la FCSQ
 - 6.11 Délégation de commissaires au congrès de la FCPPQ
7. Information :
 - 7.1 Appel d'offres du CLD de la Vallée-du-Richelieu
 - 7.2 Mesure de la performance de gestion du parc immobilier scolaire du Québec
 - 7.3 Rapport du Comité de parents / suivi
 - 7.4 Renégociation des honoraires des professionnels pour la rénovation du siège social / suivi
 - 7.5 Agrandissement de l'école du Grand-Coteau / demande du Conseil d'établissement
 - 7.6 Ponction dans les subventions aux services de garde
 - 7.7 Assemblée générale du CLD de la Vallée-du-Richelieu.
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 FÉVRIER 1999 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 9 FÉVRIER 1999

C-173-03-99

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 février 1999 avec la modification suivante :

- résolution C-152-02-99, *ajouter le nom de monsieur Paul St-Onge.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-174-03-99

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 9 février 1999 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AUX PROCÈS-VERBAUX

La directrice générale, madame Ginette Jacques, mentionne que le dossier de l'alliance stratégique en formation professionnelle est porté à l'ordre du jour de la présente séance.

Concernant les pointeurs au laser, elle indique qu'un suivi sera fait auprès des directeurs et directrices d'école lors d'une prochaine réunion.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le vice-président du Conseil d'établissement de l'école Pavillon Jacques-de-Chambly, monsieur Yves Gouin, demande que cette école soit dotée d'une direction à plein temps et fait valoir les motifs de cette demande contenus dans une lettre transmise aux commissaires. Madame Ginette Roy, enseignante de l'école, accompagnée d'un groupe d'enseignants, ajoute ses commentaires dans le même sens. Madame Ginette Jacques fait part des démarches en cours relativement à l'affectation des directeurs et directrices d'école. Elle accepte la demande des enseignants à l'effet de les rencontrer pour discuter de cette question.

Le président du Conseil d'établissement de l'école Cedar, monsieur Jacques Allain, dépose une lettre justifiant la demande d'ouvrir les inscriptions des élèves à la maternelle de cette école. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, demande à la direction générale d'évaluer de façon précise l'impact de cette demande.

Après s'être présentée, la présidente du Comité de parents, madame Sylvie Langelier, remercie la Commission scolaire pour le temps alloué en vue de répondre aux avis demandés. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, exprime le souhait qu'une bonne communication s'établisse avec le Comité de parents.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Changement de nom de l'école Pavillon Jacques-de-Chambly

Le secrétaire général présente le dossier susmentionné.

Considérant la recommandation du Conseil d'établissement à l'effet de désigner l'école Pavillon Jacques-de-Chambly du nom de l'école de la Passerelle;

C-175-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire de modifier l'acte d'établissement de l'école Pavillon Jacques-de-Chambly à l'effet de désigner celle-ci sous le nom de «*école de la Passerelle*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Emprunts à long terme

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier susmentionné.

6.2.1 Financement du transport scolaire

Considérant que les règles budgétaires 1998-1999 prévoient une coupure de subvention au chapitre du transport scolaire;

Considérant que le ministère de l'Éducation accepte que la Commission scolaire résorbe cette compression sur une période maximale de trois ans, tel que prévu aux règles budgétaires;

Considérant que le budget 1998-1999 de la Commission scolaire des Patriotes a été présenté en juin 1998 à la ministre de l'Éducation pour approbation en tenant compte d'un financement à long terme pour couvrir cet ajustement;

C-176-03-99

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de demander au ministre de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à contracter un emprunt d'une somme de 878 636 \$ pour une période n'excédant pas trois ans auprès de la Banque Nationale du Canada, selon les conditions bancaires en vigueur à la Commission scolaire pour ses opérations courantes.

Que cet emprunt soit remboursé mensuellement, capital et intérêts, à compter du 1^{er} juillet 1999.

Que la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières soient autorisés conjointement à signer tout document et acte relatifs à cette transaction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.2 Financement des travaux d'aménagement du siège social

Considérant que la fusion des Commissions scolaires nécessite l'aménagement d'un centre administratif;

Considérant que les coûts d'aménagement seront financés en partie par la vente ou la location des centres existants et par le budget d'investissement annuel de la Commission scolaire;

Considérant que les travaux sont estimés à 2 072 450 \$, tel qu'établi à partir des soumissions reçues;

C-177-03-99

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de demander au ministre de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à contracter un emprunt d'une somme de 2 072 450 \$ pour une période n'excédant pas 20 ans, renouvelable par période de cinq ans, et remboursable en tout temps auprès de la Banque Nationale du Canada selon les conditions bancaires en vigueur à la Commission scolaire pour ses opérations courantes.

Que cet emprunt soit remboursé mensuellement, capital et intérêts, à compter du 1^{er} juillet 1999.

Que la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières soient autorisés conjointement à signer tout document et acte relatifs à cette transaction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Nomination d'un vérificateur externe

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant le résultat de l'appel d'offres de services pour le choix d'une firme de vérificateurs externes;

C-178-03-99

Il est proposé par monsieur Michel Pépin de retenir les services de la firme *Ruel, Giroux, Dorion, c.a.* pour la vérification des livres comptables et des états financiers pour les exercices suivants :

- Année 1998-1999, pour un montant de 22 706,00 \$, incluant toutes taxes;
- Année 1999-2000, pour un montant de 23 225,00 \$, incluant toutes taxes;
- Année 2000-2001, pour un montant de 23 743,00 \$, incluant toutes taxes.

La proposition est mise aux voix.

Ont voté pour : 20

Abstention : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.4 Agrandissement d'écoles :

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

6.4.1 École du Boisé à Saint-Amable

Considérant les prévisions démographiques;

Considérant la capacité d'accueil de l'ensemble des écoles primaires de Saint-Amable;

Considérant que l'école du Boisé a été construite en prévision d'un agrandissement éventuel;

Considérant que l'écart entre les besoins et la capacité d'accueil est de 9 classes;

Considérant l'urgence du besoin en 1999-2000;

C-179-03-99

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de demander au ministre de l'Éducation d'accorder une subvention à la mesure «ajout d'espace» pour transformer et agrandir l'école du Boisé, afin d'en porter la capacité de 8 maternelles et 0 classe à 3 maternelles et 14 classes ordinaires et d'allouer à cette fin une allocation de 3 281 900 \$;

Et de relever la Commission scolaire des Patriotes de l'obligation de procéder à un concours pour la sélection des professionnels.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4.2 École de Salaberry à Chambly

Considérant les prévisions démographiques;

Considérant l'écart important entre les prévisions démographiques et la capacité d'accueil de l'ensemble des écoles primaires de Chambly;

Considérant l'urgence du besoin en 1999-2000;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose d'un espace de terrain suffisant pour agrandir l'école de Salaberry;

C-180-03-99

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de demander au ministre de l'Éducation une subvention à la mesure «ajout d'espace» pour augmenter de six classes la capacité de l'école de Salaberry, afin d'en faire une école d'une capacité de 0 maternelle et de 21 classes ordinaires et d'allouer à cette fin une allocation de 1 645 794 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Formation d'un comité conjoint avec la Commission scolaire Riverside

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Concernant la nomination des parents à ce comité, le président mentionne qu'il revient au Comité de parents de les désigner. Il appelle les candidatures pour les postes de commissaires délégués à ce comité.

Madame Denise Grégoire propose monsieur Paul St-Onge.
Monsieur André Mc Nicoll propose madame Louise Legault-Choquette.

Considérant la demande de la Commission scolaire Riverside de former un comité conjoint avec la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'impact sur notre clientèle de la relocaliser dans de nouvelles bâtisses;

C-181-03-99

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer monsieur Paul St-Onge et madame Louise Legault-Choquette pour siéger à ce comité de travail.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Formation professionnelle / alliance stratégique / suivi

Madame Ginette Jacques, directrice générale, informe les membres que madame Suzanne Chartrand a été nommée présidente du comité spécial du conseil sur la formation professionnelle. Celle-ci fait rapport du travail effectué concernant une alliance stratégique pour assurer le service aux entreprises.

Considérant la recherche effectuée à Emploi-Québec, au niveau des entreprises accréditées;

Considérant la pertinence de développer une alliance stratégique au niveau du service aux entreprises, le plus tôt possible;

Considérant l'offre faite par le groupe Progesor;

C-182-03-99

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'autoriser le président, la directrice générale et la directrice du Centre de formation professionnelle à signer l'entente de principe avec la firme Progesor.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Régularisation d'un acte de vente / lot 260 de la Paroisse de Saint-Hilaire

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le lot 260 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire publié au bureau de la circonscription foncière de Rouville a été cédé à monsieur Alcide Plante pour un montant de 3 500 \$ en 1962;

Considérant que ce montant a été établi à la suite d'un appel d'offres public;

Considérant que l'autorisation du surintendant de l'Instruction publique n'a pas été demandée ni obtenue à cette occasion;

Considérant que cette absence d'autorisation entache d'une nullité absolue la transaction alors réalisée;

Considérant que, malgré cette nullité, les deux parties au contrat ont agi de bonne foi;

Considérant qu'il y a lieu de régulariser une situation de fait;

C-183-03-99

Il est proposé par monsieur Michel Pépin que la Commission scolaire des Patriotes vende, cède, transporte et abandonne aux cessionnaires, soit monsieur Philip Dumont et madame Véronique Fournier, tous deux domiciliés au 687 Grande-Allée, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 4S6, tous les droits, titres et intérêts qu'elle détient sur le lot 260 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire publié au bureau de la circonscription foncière de Rouville, le tout tel que désigné dans le projet de cession.

Qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation d'autoriser la présente cession de terrain.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Application de l'article 490 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires

Madame la directrice générale présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 490 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Considérant l'avis émis par la Fédération des commissions scolaires du Québec sur les modalités d'application de l'article 490;

Considérant les responsabilités majeures qui ont été assumées par les directeurs de service et les hors cadres au cours de l'année 1997-1998, en lien avec la fusion des commissions scolaires;

C-184-03-99

Il est proposé par madame Line Tessier d'accepter la recommandation de la directrice générale et de verser un montant forfaitaire de 5% aux directeurs de service et aux hors cadres. Ce montant serait calculé au prorata du temps effectué à partir de la date de leur nomination.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-185-03-99

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de remercier les membres du personnel qui ont participé à la mise en place de la Commission scolaire des Patriotes au cours de l'année 1997-1998 et de leur transmettre les marques d'appréciation du Conseil des commissaires pour le travail accompli.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Ordre du mérite de la FCSQ / appel aux candidatures

Le secrétaire général présente le dossier susmentionné.

Monsieur André Mc Nicoll suggère que la Commission scolaire des Patriotes forme un comité pour examiner des candidatures à soumettre au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie pour l'obtention de la médaille de bronze.

Messieurs Michel Pépin, Marc-André Lehoux et Gabriel Ducharme formeront ce comité et achemineront leur recommandation dans les délais requis.

6.10 Délégation de commissaires à l'assemblée générale et au congrès de la FCSQ

Ce sujet est reporté.

6.11 Délégation de commissaires au congrès de la FCPPQ

Ce sujet est reporté.

7. INFORMATION :

7.1 Appel d'offres du CLD de la Vallée-du-Richelieu

Le directeur du Service des ressources matérielles a procédé aux vérifications demandées et aucun local ne pouvait être mis à la disposition du CLD dans les délais requis.

7.2 Mesure de la performance de gestion du parc immobilier scolaire du Québec

Ce document est déposé.

7.3 Rapport du Comité de parents / suivi

En réponse à une demande formulée lors d'une dernière séance, le secrétaire général suggère des modalités de communication entre le Conseil des commissaires et les comités.

Madame Suzanne Ferland-Campbell manifeste l'intention des commissaires-parents de déposer régulièrement un rapport écrit sur les activités du Comité de parents.

7.4 Renégociation des honoraires des professionnels pour la rénovation du siège social / suivi

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, rappelle un commentaire qu'il a fait précédemment en début de séance relativement à la réponse qu'il attend à propos des honoraires professionnels versés pour l'aménagement du siège social.

7.5 Agrandissement de l'école du Grand-Coteau / demande du Conseil d'établissement

Madame Huguette Bussièrès dépose une demande du Conseil d'établissement de l'école du Grand-Coteau à l'effet de demander l'agrandissement de cette école.

Ce point sera à l'étude lors de la séance en ajournement.

7.6 Ponction dans les subventions aux services de garde

Monsieur Jean-François Rabouin dépose une lettre du Conseil d'établissement de l'école le Sablier. Il s'inquiète de la ponction appréhendée dans les subventions versées aux services de garde. Il demande qu'on clarifie définitivement cette question auprès des conseils d'établissement.

Madame Ginette Jacques, directrice générale, déposera pour étude, dès la semaine prochaine, des documents à cet effet.

7.7 Assemblée générale du CLD de la Vallée-du-Richelieu

Madame Suzanne Chartrand annonce la tenue prochaine de l'Assemblée générale du CLD de la Vallée-du-Richelieu. Ce point sera apporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Madame Sylvette David demande des précisions sur la délégation de parents au comité conjoint avec la Commission scolaire Riverside. Monsieur le président confirme qu'il revient au Comité de parents de désigner ces personnes.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame Suzanne Ferland-Campbell dépose un rapport écrit sur les récentes activités du Comité de parents.

Monsieur André Mc Nicoll souligne le succès de la soirée-bénéfice de l'École alternative de Chambly tenue récemment.

Les membres du Conseil expriment quelques préoccupations :

- l'utilisation de locaux disponibles à l'école William Later pour répondre aux besoins des élèves de Chambly;
- l'établissement d'écoles de maternelles;
- la tenue de la prochaine séance du Comité spécial du transport.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-186-03-99

À 21 h 45, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 9 mars 1999, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire général

CP/ag